

36000 communes

LE MENSUEL DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

N° 430

NOVEMBRE 2025

CONGRÈS

Manifeste pour un futur ancré dans la ruralité



À LA UNE

Un maire rural devenu ministre

FENÊTRE SUR

La triple journée des maires

Édité par l'Association des maires ruraux de France (AMRF) // 302 rue Garibaldi 69007 LYON

Fondateurs :

Etienne Furtos, Jean Herbin, François Paour, Gérard Pelletier, Pierre-Yves Collombat, Andrée Rabilloud

Rédaction :

302, rue Garibaldi
69007 LYON
Tél. 04 37 43 39 80

Directeur de la publication :
Jean-Paul Carteret

Directeur de la rédaction :
Cédric Szabo

Rédaction en chef :
Pierre-Marie Georges

Journaliste :

Laura Gueytte

Comité de rédaction :

Daniel Barbe, John Billard, Dominique Chappuit, Guy Clua, Sébastien Gouttebel, Michel Gros, Nadine Kersaudy, Eric Krezel, Fanny Lacroix, Yvan Lubranecki, Gilles Noël, Louis Pautrel

Impression :

Imprimerie IPS // Dépôt légal : 4^e trimestre 2025 // CPPAP 0626 G 84400 // ISSN 0245 - 3185

Relation abonnés - Réseau :
Catherine Champeymont
Tél. 04 37 43 39 80
amrf@amrf.fr

Abonnements :
Adhérents 19 €,
Non-adhérents 37 €,
CCP LYON 1076-40 Y

Photo de Une : AMRF

You avez une question ?

contactez l'AMRF

04 37 43 39 80

amrf@amrf.fr

et retrouvez-nous sur

www.amrf.fr

@amrf

@mairesrurauxamrf

@mairesrurauxamrf

Des maires au service des maires

Edito

Le pouvoir d'agir en ruralité !



Notre président Michel Fournier a été nommé ministre du gouvernement : c'est, pour nous, une forme de reconnaissance de la ruralité et une fierté, mais c'est aussi une responsabilité partagée par toutes celles et ceux qui, dans nos villages, portent haut la voix des territoires ruraux !

Il aura fallu un demi-siècle pour qu'un rural – un vrai – accède aux plus hautes fonctions ministérielles. Un demi-siècle de combats pour défendre la commune et nos territoires, qui couvrent 88% de la surface du pays. Un demi-siècle à faire entendre la voix de notre AMRF, celle qui porte les attentes – et parfois les angoisses – de plus de 30% des Français. Gageons qu'au cœur de la République, notre ministre de la Ruralité aura la place qu'il mérite pour faire partager à ses collègues du gouvernement « le cœur » des ruraux.

Le chemin est encore long ! Nos prédecesseurs ont tracé le sillon qui mène à ce que ruraux et urbains soient considérés à égalité. Notre combat continue, nonobstant la nomination de l'un d'entre nous au gouvernement. Notre association conserve une voix libre, un esprit agile et une seule ligne politique : le pouvoir d'agir en ruralité !

« Notre association conserve une voix libre, un esprit agile et une seule ligne politique : le pouvoir d'agir en ruralité ! »

Sans cesse contraints de trouver des compromis – par obligation, pour l'équilibre de nos budgets communaux, et par volonté, parce que nous aimons notre village et ses habitants –, puissions-nous inspirer les parlementaires, trop souvent englués dans des guéguerres politiques qui ne font qu'aggraver la situation de notre pays.

« Le futur s'invente au village » : tel était le thème de notre magnifique congrès annuel, fin septembre dans la Vienne. Nous en faisons chaque jour la démonstration, pierre après pierre, malgré les difficultés du contexte national ou international.

Dans ce monde en perpétuelle évolution, où la menace guerrière est palpable, la France a besoin de stabilité et de visibilité. Notre ruralité a besoin de solidarité et d'engagement, pour notre jeunesse comme pour nos aînés. C'est pourquoi nous œuvrons ensemble à donner un véritable statut aux élus. Nous suivons de près la loi que nous avons contribué à écrire, à partir de nos 35 propositions, en espérant qu'il en reste un peu de substance... et d'intérêt !

Continuons ensemble à faire vivre ce pouvoir d'agir en ruralité, avec conviction et solidarité.

JEAN-PAUL CARTERET

1^{er} VP de l'AMRF,
chargé de l'intérim de la Présidence

4

BRÈVES

6

À LA UNE

« LA RÉPONSE VIENDRA DES GENS DU CRU ! »

Entretien avec Michel Fournier, Ministre délégué chargé de la Ruralité, qui s'est mis en retrait de la présidence de l'AMRF.

9

DOSSIER

POUR UN FUTUR ANCRÉ DANS LA RURALITÉ

Plus de 1200 participants se sont retrouvés dans la Vienne pour le Congrès de l'AMRF, placé sous la devise : « Le futur s'invente au village ». Trois jours de débats intenses, d'échanges d'expériences et de rencontres avec les plus hautes autorités de l'État, autour d'un fil rouge : l'engagement et la jeunesse. Avec un credo : la proximité, comme remède à la crise démocratique.

17

ACTUALITÉS

Statut de l'élu / vote du Sénat en 2^{nde} lecture

Médias / les ruralités à l'honneur

DETR / contre une dotation indifférenciée

Santé / où en sont les docteurs juniors ?

21

RÉSEAU

FRANCE // L'enjeu des communs fonciers

HAUTE-SAÔNE // Convention avec l'Éducation nationale

DRÔME – INDRE ET LOIRE – SAÔNE ET LOIRE – SEINE MARITIME // Assemblées générales

MOSELLE // Initiative locale

24

PAROLE À

BENJAMIN MOREL

Le constitutionnaliste a publié une enquête sur les conseillers municipaux avec pour conclusion que la décentralisation n'aura de sens que si elle redonne du pouvoir démocratique aux communes.

26

FENÊTRE SUR

LA TRIPLE JOURNÉE DES MAIRES

L'enquête conduite par Lucas Lam dresse un tableau précis et inédit du quotidien des maires ruraux.



Outils de dissuasion massive

La petite histoire de la haute administration raconte que le rapport signalant la très faible proportion d'élus ruraux – à peine 3% – recourant à la formation pourtant "obligatoire", aurait été rédigé par celui-là même qui, quelques mois plus tard, en appliquait les conclusions dans un cabinet ministériel...

Résultat : deux ordonnances publiées en janvier 2021 (sans passage devant le Parlement) rédui-

sant drastiquement le montant des aides allouées chaque année à la formation des élus. Un nouvel épisode du fameux principe : « on n'est jamais mieux servi que par soi-même », la loi votée en juin 2021 ne faisant que ratifier ces deux ordonnances.

Ce qui, pour les associations d'élus, était un signal d'alerte, semblait pour d'autres un objectif à atteindre. Et pour s'assurer du résultat, on n'a pas lésiné sur les moyens : les mécanismes de dissuasion sont d'une rare inventivité !

La dématérialisation, censée simplifier la vie des élus, en est devenue la pièce maîtresse. Certes, la création d'une nouvelle plate-forme peut sembler prometteuse. Mais lorsque l'élu doit parcourir plusieurs dizaines de kilomètres pour « valider » son accès sécurisé à ladite plateforme dans un bureau de poste, on comprend que la simplification administrative a quitté depuis longtemps la liste des priorités de la technosstructure.

Conséquence logique : « Passer par l'identité numérique pénalise l'accès au catalogue de nombreux collègues », déplore un responsable national d'une as-

sociation de maires. Et les anecdotes abondent. Ainsi cette élue de la Meuse, qui assure « avoir passé plus de temps à discuter avec les opérateurs pour qu'ils acceptent son dossier que la durée de la formation » pour laquelle elle ne demandait qu'à exercer son droit. Yves Attou, maire des Deux-Sèvres et responsable de la formation à l'AMRF, confirme : « Le système dématérialisé d'accès au DIFE de la Caisse des dépôts est unanimement décrié, notamment à cause de l'obligation d'identité numérique ».

Même la ministre chargée des collectivités territoriales a fini par qualifier le dispositif de « machine diabolique », conduisant nombre d'élus à renoncer à un droit pourtant essentiel, mais devenu bien trop virtuel.

Notre démocratie gagnerait à traiter ce sujet d'urgence : le pays a plus que jamais besoin de ses élus locaux, ces femmes et ces hommes qui "tiennent la République" par le terrain. Et pour cela, mieux vaut être bien formé... ou, à défaut, bien armé.

Un chantier de plus à ouvrir – et sans formation obligatoire, cette fois ! ●



– VU SUR LES RÉSEAUX –



Fanny Lacroix

Maire de CHATEL-EN-TRIEVES Vice-présidente de l'AMRF

C'est un grand jour pour moi. Et une grande émotion aussi. Je vous annonce aujourd'hui la sortie de mon livre.

Un livre dans lequel j'ai voulu raconter mon histoire, celle d'une femme qui, un jour de 2014, a rencontré un village extraordinaire : Châtel-en-Trièves.

Rien ne me destinait à devenir maire, à plonger dans la vie publique, à goûter à la politique. Et pourtant... c'est là, au cœur de ce village, que tout a commencé.

Un hasard devenu évidence. Une rencontre devenue passion. De Châtel, de ses habitants, de sa formidable énergie, est née une conviction : la politique peut encore être un espace d'émancipation, de poésie et de liberté.

Grâce à ce village, j'ai appris à croire en la beauté du quotidien, en la force du collectif, en la puissance des petites victoires. Ce livre raconte ce voyage.

↗ **Au fil du village, Une femme à la rencontre de la politique – publié aux Éditions Utopia**

35

C'est précisément le nombre de femmes de moins de 30 ans parmi les maires élus en 2020. Femmes-hommes confondus, on compte seulement 238 maires de moins de 30 ans, soit 0,78 % de l'ensemble des maires, alors que les jeunes représentent 4,7 % des élus municipaux.

Parmi eux, 180 exercent dans des communes rurales, dont 19,5 % de femmes ; soit une féminisation à peine supérieure à celle observée dans le total des maires (16,5 %).

À noter qu'en milieu rural, une part significative des jeunes maires (hommes et femmes) accèdent à la fonction de maire en cours de mandat : ainsi entre juillet 2020 et août 2025, le groupe des maires âgés de moins de 30 ans est grimpé à 318, soit 80 jeunes maires supplémentaires sur l'ensemble de la mandature.

Source : « Celles qui ouvrent la voie : jeunes femmes et maires en ruralité », GIP EPAU octobre 2025.

En bref.

Élections municipales / L'AMRF vous aide à informer vos habitants pour leur expliquer les changements liés à la loi du 21 mai 2025 qui modifie le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants. L'AMRF propose plusieurs outils afin de vous approprier ces changements et communiquer localement. www.amrf.fr

Salon des maires / L'équipe de l'AMRF vous accueille du 18 au 20 novembre sur son stand mis à disposition par son partenaire Groupama. Rendez-vous au Pavillon 4 - Stand G124 pour rencontrer l'AMRF et échanger avec vos collègues. www.salondesmaires.com

Assurabilité / Un collectif d'assureurs propose un service d'écoute aux communes : « Collectiv'Assur » aide les collectivités territoriales confrontées à des difficultés d'assurabilité à identifier une solution adaptée (contacts, orientation, correspondants locaux, etc.). www.collectivassur.fr

Cartographie / L'outil interactif de l'Observatoire des territoires publie des données actualisées pour un grand nombre d'indicateurs, avec une diffusion selon la géographie communale et tous les zonages actualisés (derniers chiffres du recensement, zonage FRR, zonage Rural de l'Insee, cartographie des Villages d'avenir, etc.). www.observatoire-des-territoires.gouv.fr

Village Magazine / Réalisé en partenariat avec Bouge ton Coq, le dernier hors-série de Village Magazine valorise les commerces citoyens partout en France. Un numéro inspirant qui met en lumière la force des collectifs citoyens qui redonnent vie aux villages. <https://villagemagazine.fr>

Culture / L'AMRF a produit des "fiches culture" à votre intention : informatives, méthodologiques et synthétiques, elles vous permettent en 4 pages de cibler les informations essentielles dans votre contexte rural. À noter une récente fiche sur l'urbanisme culturel parmi les 26 fiches thématiques publiées. www.amrf.fr/les-dossiers/culture

Il a dit...

Le ministre délégué en charge de la Ruralité porte des convictions fortes pour nos territoires et une feuille de route claire. Il y a urgence pour nos campagnes, pour notre ruralité. Je vous le dis comme je le pense, ce sont des territoires d'avenir. 22 millions de français y vivent, y travaillent, y compris dans notre industrie et bien sûr dans notre agriculture qui garantit à la France une souveraineté alimentaire.

Il est temps de leur faire confiance, aux agriculteurs comme aux habitants de ces villages. Le ministre Michel Fournier, qui porte cette voix de la ruralité familiale ici, aura pour mission et moyens de développer toutes les formules itinérantes de services publics et de commerces de proximité, sur le modèle des France services.

Il aura aussi pour mission de garantir un accompagnement adapté des collectivités rurales les plus fragiles, selon la méthode du programme villages d'avenir. Je veux le remercier pour son engagement. Sa voix, je le redis, est singulière et elle pèsera au sein du gouvernement.

Le Premier ministre Sébastien Lecornu lors de sa Déclaration de politique générale devant le Sénat le 15 octobre.

GOUVERNEMENT



« La vraie réponse à la situation actuelle viendra des gens du cru ! »

Entretien avec Michel Fournier, récemment nommé Ministre délégué chargé de la Ruralité. Le maire de Les Voivres (88) qui s'est mis en retrait de la Présidence de l'AMRF, témoigne de son état d'esprit au moment de commencer sa mission au sein du Gouvernement de Sébastien Lecornu.

En repensant aux enfants que vous avez mis sur la remorque de votre tracteur pour les emmener dans l'école de votre village il y a plus de 30 ans, jusqu'à l'arrivée de votre voiture sur le perron de l'Élysée : quel est, au regard de votre parcours, votre sentiment au seuil de cette nouvelle mission ?

Ces deux anecdotes sont, je crois, symboliques d'une façon de faire et de pratiquer les choses. Je suis un adepte forcené de la simplicité ; quand on ne me donne pas de solution, je me débrouille pour en trouver une.

L'histoire du tracteur, c'était à une époque où il n'y avait pas de bus pour assurer le ramassage scolaire dans ma commune. J'ai trouvé un tracteur, une remorque, et on a ramassé les enfants avec. Une solution simple, et efficace. L'histoire de mon arrivée à l'Élysée, elle, est d'un tout autre genre. Vous le savez, les Maires ruraux sont à l'initiative des cahiers de doléances — une idée de Vanik Berberian, l'ancien président de l'AMRF, que nous avions mise en place pour permettre aux habitants de s'exprimer. Un jour, Richard Ferrand, alors président de l'Assemblée nationale, nous appelle : il souhaite nous recevoir à l'Hôtel de Lassay pour la remise officielle de ces cahiers.

Nous voilà donc partis un lundi matin pour Paris avec quelques maires vosgiens. Et à onze heures, coup de théâtre : le président de l'AMRF nous prévient que le Président de la République veut nous rencontrer. Je lui dis d'abord que ce n'est pas possible, que notre emploi du temps est déjà surchargé ! Mais l'Élysée rappelle : « Il faut venir. » Alors je leur réponds : « D'accord, mais je ne viens que si je peux me garer dans la cour de l'Élysée – sinon, à Paris, c'est trop compliqué. » Nous avons ensuite été reçus par le Président Macron, rejoints par Vanik et quelques maires ; une douzaine en tout. C'est là que le Président nous a dit qu'il allait organiser le Grand Débat, qui trouve donc son origine dans les cahiers de doléances des

maires ruraux ! Seulement, le rendez-vous a duré plus d'une heure et demie, et nous étions très en retard pour nous rendre à l'Assemblée nationale. Nouveau casse-tête : nous étions déjà cinq dans la voiture, mais il fallait en plus ramener Vanik. J'essaie de le faire monter à l'arrière avec les trois costauds : impossible. Je lui propose mes genoux : pas mieux. Et tout cela sous le regard des gardes de l'Élysée, impassibles. Finalement, un maire s'est accroupi dans le coffre. On est parti comme ça, fenêtres ouvertes. En franchissant les grilles, j'ai lancé : « Messieurs, la ruralité vous salut ! »

Alors, mon sentiment aujourd'hui en tant que ministre ? C'est que dans la vie, il faut faire les choses sérieusement, sans jamais se prendre au sérieux. La simplicité reste, toujours, la meilleure des solutions. On en a trouvé une pour ramasser les enfants, une autre pour sortir de l'Élysée.

Vous avez débuté votre mandat de Président de l'AMRF en affirmant que vous étiez un PLOUC, formule utilisée pour dresser le portrait-robot du maire rural qui agit avec Proximité, Liberté, Originalité, Utilité et Capacité. Comment 6 ans plus tard souhaitez-vous incarner cette conviction dans votre ministère ?

La définition du plouc qu'on a imaginée résume assez bien, finalement, le travail que nous avons toujours mené à l'AMRF. Nos territoires ont un avenir, une ambition ; nous sommes la réponse de proximité. La liberté fait notre originalité, nos communes sont utiles, et notre force, c'est notre capacité à nous organiser.

Cette organisation par exemple, elle existe à plusieurs échelles. J'ai toujours été favorable à l'intercommunalité, mais à l'intercommunalité choisie. Une fois qu'on a identifié des besoins, il faut se demander si on peut y répondre seuls. Si ce n'est pas le cas, alors il faut s'associer, unir nos forces avec d'autres.

Jean-Paul Carteret assure l'intérim

Par un communiqué en date du 21 octobre, le Bureau de l'Association des maires ruraux de France a décidé de la « *mise en retrait de Michel Fournier de la présidence le temps de sa mission ministérielle* » afin de « *garantir la neutralité et l'indépendance* » de l'association. C'est Jean-Paul Carteret, maire de Lavoncourt, jusque-là Premier vice-président, qui est en charge d'assurer l'intérim de la Présidence, accompagné dans sa mission par une gouvernance partagée avec John Billard, Secrétaire général, Dominique Chappuit, Vice-présidente et trésorière, et Gilles Noël, Vice-président.

C'est exactement ce que je veux continuer à incarner : partir du terrain, de l'expérience, du concret. Montrer que si, dans ma commune, on a pu transformer un territoire — que ce soit par la rénovation du bâti rural ou par l'insertion —, alors on peut aussi le faire à l'échelle du pays. Depuis mon ministère, je veux m'appuyer sur toutes ces initiatives, sur toutes ces réussites qui existent dans les territoires ruraux, et elles sont nombreuses, pour faire entendre et comprendre à ceux qui vivent parfois dans un vase clos que beaucoup de solutions existent déjà, sur le terrain. La réponse, la vraie, à la situation que nous connaissons aujourd'hui : elle viendra des gens du cru, à condition qu'on les écoute, qu'on les regarde, qu'on les conforte.

Le Premier ministre a annoncé son souhait de vous confier un travail sur Villages d'avenir et l'itinérance. Et tout récemment, le Statut de l'élu a été voté en seconde lecture au Sénat. Autant de sujets qui sont au cœur du long combat des Maires ruraux. Qu'attendez-vous des débats à venir au Parlement pour faire avancer ces sujets ?

Tout ce qu'on peut souhaiter pour nos ruralités dépend d'abord du vote du budget. C'est une étape essentielle. S'il est adopté, l'État continuera à accompagner les collectivités et les communes rurales, notamment à travers des dispositifs comme Villages d'avenir, Action cœur de ville ou Petites villes de demain, dont l'efficacité n'est aujourd'hui plus à démontrer.

Le statut de l'élu reste, lui aussi, un sujet majeur. Il y a eu des avancées avec la loi « Engagement et Proximité », mais ce n'était pas parfait. Le texte repris et retravaillé par Françoise Gatel, en tant que sénatrice, ne l'est pas complètement non plus, mais il marque une nouvelle progression. Les maires, et particulièrement les maires ruraux, soutiennent cette évolution et espèrent qu'elle s'accompagnera d'une reconnaissance accrue du rôle des élus. C'est essentiel pour redonner envie aux citoyens — et surtout aux jeunes — de s'engager à leur tour.

Vous avez une liberté de parole que le Premier ministre n'a pas manqué de rappeler. Maintenant que vous êtes au « cœur du bocal parisien », comment pouvez-vous agir pour faire gagner des parts de marché au Rural dans la technosstructure étatique ?

Je crois que la réponse est dans la question. Cette liberté de parole, j'y tiens profondément. C'était d'ailleurs l'un de mes engagements avec le Premier ministre au moment de ma nomination.

L'image du bocal parisien, je l'avais déjà évoquée en 2018, lorsque le Président de la République était venu dans ma commune. Je lui avais dit que j'espérais que nos actions permettraient, au moins, de changer l'eau du bocal. Je ne prétends pas être là pour changer l'eau moi-même, mais je crois que les actions du ministère doivent contribuer à changer le regard porté sur la ruralité.

Pour autant, ces actions ne peuvent pas relever du seul ministère de la Ruralité. Elles doivent être le fruit d'un travail transversal, mené avec l'ensemble des ministères. C'est d'ailleurs ce qui rend la ruralité si difficile à défendre : elle touche à tout.

En tant que ministre, j'ai donc le devoir de penser à la santé, qui reste la première préoccupation de nos concitoyens dans les territoires ruraux, mais aussi au logement, à l'éducation, à tous ces sujets du quotidien qui conditionnent la vie et l'avenir de nos campagnes. •



Placé sous la tutelle de la ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, Michel Fournier avait accueilli Françoise Gatel, alors ministre démissionnaire, lors du Congrès de l'AMRF fin septembre dans la Vienne.



Valorisez vos terrains inexploités & obtenez un revenu additionnel pour votre collectivité !

Webinaire : **jeudi 20 novembre à 11h**

« Réduction des factures d'électricité, revenu additionnel... faire du solaire une opportunité pour les communes rurales ! »



Inscriptions : amrf@amrf.fr

**LES JEUDIS
à LA FORMATION**



Revenu additionnel



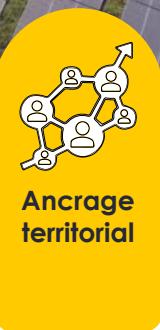
Valorisation terrains dégradés



Transition énergétique



Financement participatif



Ancre territorial

Générale du Solaire **achète ou loue pour une durée de 40 ans minimum, du foncier inexploité**, pour y installer une **centrale solaire** et produire de l'**électricité verte**.

Faites nous part de votre projet !



01 72 71 59 01

contact@gdsolaire.com

www.gdsolaire.com

Générale du Solaire,
partenaire depuis 2019



UN CONGRÈS EN FORME DE MANIFESTE POUR UN FUTUR ANCRÉ DANS LA RURALITÉ

© AMRF

Fin septembre, plus de 1200 participants se sont retrouvés dans la Vienne pour le Congrès annuel de l'AMRF, placé sous la devise : « Le futur s'invente au village ». Trois jours de débats intenses, d'échanges d'expériences et de rencontres avec les plus hautes autorités de l'État, autour d'un fil rouge : l'engagement et la jeunesse. Avec un credo : la proximité, comme remède à la crise démocratique.

Dans les coursives du Palais des Congrès du Futuroscope, il régnait fin septembre une atmosphère à la fois grave et fraternelle. Grave, car la ruralité fait face à de nombreux défis, entre fatigue démocratique et crispation politique nationale. Fraternelle, car, plus que jamais, les maires ruraux se savent porteurs d'une espérance commune : celle d'une République qui se reconstruit par le bas, dans les villages.

Une ruralité lucide mais debout

« Ce qui se passe à l'Assemblée nationale nous fait honte », a lancé d'emblée un maire de Haute-Loire, sous les applaudissements nourris de la salle. Le ton était donné. Face à la paralysie institutionnelle, les maires ruraux se sont posés en remparts de stabilité et de responsabilité. « Le comportement de sales gosses à Paris désespère la France rurale », a renchéri Michel Fournier, président de l'AMRF. « Ici, la politique

garde un sens, celui du service, de la proximité, de la confiance ».

Dans la salle, le mot d'ordre revenait comme un refrain : reprendre la main, pour retrouver « le pouvoir d'agir, ici et maintenant ». Reprendre la main sur les budgets, sur l'organisation locale, sur la capacité d'agir. Et rappeler, face au vacarme national, que la ruralité n'est pas un problème, mais une ressource pour le pays.

L'engagement, cœur battant du congrès

À moins de six mois des élections municipales de mars 2026, le thème choisi par l'AMRF – l'engagement et la jeunesse – résonnait particulièrement fort. D'un côté, la montée d'une

forme de lassitude civique. De l'autre, la conviction que la commune reste le creuset du vivre-ensemble. « Nous appelons les citoyennes et citoyens à s'engager », proclame la résolution finale, adoptée à l'unanimité. « Se saisir de cet outil formidable qu'est la commune, c'est consolider la base de l'édifice républicain ».

La réforme du statut de l'élu local était au centre de toutes les discussions. Présents au Congrès, Yaël Braun-Pivet et Gérard Larcher ont promis une adoption rapide du texte avant la fin de l'année. Une loi « très attendue », a souligné la présidente de l'Assemblée nationale, qui doit à la fois mieux protéger les élus et rendre leur engagement compatible avec la vie professionnelle et familiale.

Des villages inventifs et une ruralité en mouvement

À rebours des discours défaitistes, les maires ruraux ont aussi voulu montrer la vitalité de leurs territoires. À tra-

**Reprendre la main
pour retrouver
le pouvoir d'agir,
ici et maintenant**

Montrer la ruralité des solutions et la vitalité des territoires

vers des initiatives locales, souvent simples mais efficaces, le Congrès a mis en lumière une ruralité de solutions. L'exemple le plus marquant de cette envie d'innover, fut le lancement de la plateforme « On fait campagne ! », portail collaboratif propulsé par l'AMRF et ses partenaires qui propose des outils concrets aux futurs candidats : fiches pratiques, retours d'expérience, réseaux d'entraide. « Nous cessons de nous lamenter pour passer à l'action », a insisté Michel Fournier. Une inventivité locale qui s'appuie notamment sur le programme Villages d'avenir, qui accompagne désormais près de 3000 communes. Ou la démonstration que les collectivités rurales sont souvent les plus agiles face aux transitions écologique, sociale et économique.

Femmes et jeunes : deux clés du renouveau

« Mesdames, n'hésitez pas à briguer la première place ! », a lancé Yaël Braun-Pivet depuis la tribune. Le message a été largement applaudi en signe d'adhésion au soutien de l'AMRF à la réforme du scrutin de liste. Si des inquiétudes demeurent sur la capacité à constituer des listes,

la conviction domine qu'il s'agit d'un progrès nécessaire et que la parité est une condition du renouvellement démocratique : « les femmes rurales apportent un regard pragmatique, humain, ancré dans la réalité », a par exemple témoigné Fanny Lacroix, vice-présidente de l'AMRF. Les jeunes étaient également à l'honneur : plus de 200 d'entre eux participaient au congrès, dont plusieurs en service civique. Leurs échanges avec les élus ont nourri une réflexion sur la transmission et la formation à l'engagement local. « Nous avons besoin de cette jeunesse pour que nos communes restent vivantes », a rappelé Sylvain André, président des Maires ruraux du Gard.

Intercommunalités et décentralisation : l'impatience monte

Au-delà des réformes électoralas, un autre sujet a traversé les débats : le fonctionnement des intercommunalités. Dix ans après la loi NOTRe, de nombreux élus dénoncent une gouvernance déséquilibrée et une perte de sens démocratique. « L'intercommunalité doit être au service des communes, pas l'inverse », a martelé Yvan Lubrani, vice-président de l'AMRF. Beaucoup réclament une voix égale pour chaque commune, des présidences tournantes, ou au minimum un vote à bulletin secret pour libérer la parole des conseillers communautaires.

Autre mot d'ordre du Congrès : redonner de la liberté locale. Le président du Sénat, Gérard Larcher, a annoncé la préparation d'un « nouvel acte de décentralisation », tandis que le Premier ministre Sébastien Lecornu promet une loi de « clarification et de liberté locale ». Mais la prudence reste de mise. « Chiche ! », a répondu Michel Fournier, sous les applaudissements. « Chiche, mais laissez les communes produire du commun et innover. Fini les compétences obligatoires aux intercommunalités, fini les compensations budgétaires sans garantie. Donnez-nous la confiance et la capacité à lever l'impôt ! ». Pour l'AMRF, la subsidiarité doit redevenir la règle, à tous les niveaux de décision.

Un appel à l'action et à l'unité dans l'apaisement

Oui, le futur s'invente au village, dans ces communes qui, chaque jour, prouvent que la démocratie française a encore un cœur battant. C'est le message principal de la résolution du Congrès adoptée à l'unanimité le dimanche 28 septembre, qui résume l'esprit de ces trois jours : « Ce congrès de la participation et de la mobilisation est celui de l'appel à passer à l'action, à cesser les lamentations permanentes et à cesser de se laisser abuser par de fausses promesses ». Elle invite les citoyens à se réengager, appelle le Gouvernement à protéger la loi sur le statut de l'élu des jeux politiciens, et affirme la volonté des maires ruraux de travailler avec la jeunesse et de soutenir l'égalité femmes-hommes.

Elle rappelle aussi que les élus souhaitent reconquérir les outils de gestion locale –intercommunalités, etc.– avec de nombreuses propositions que l'AMRF reformulera auprès du Premier ministre. Enfin, elle proclame l'ambition d'une société apaisée : « Nous façonnons le village de demain dans une société de l'apaisement, de la tolérance et de la coopération ».

« L'espoir est au village »

Au terme de ce Congrès, chacun repartait dans son village avec cette double impression : la gravité d'un moment charnière et la fierté d'appartenir à une communauté d'élus qui, loin du tumulte, continue à faire vivre la République par le bas. Avec la certitude que la ruralité n'est pas une nostalgie, mais une promesse : celle d'un espace d'innovation démocratique, de sobriété et de lien. À l'heure où la confiance publique vacille, les Maires ruraux envoient un message simple : l'espoir est au village. Là où l'on se parle encore, où l'on s'écoute, et où, chaque jour, se bâtit concrètement le futur commun. ●

« Laissez les communes produire du commun et innover »



© AMRF

– Ils et elles ont dit

“ Grâce à l'AMRF, nous sommes là pour accompagner nos collègues en apportant des solutions et des propositions concrètes. [...] Les maires ruraux sont les MacGyver de la démocratie : au contact direct des habitants, ils doivent trouver des solutions avec peu de moyens. Nous sommes des inventeurs de solutions : il faut être imaginatif. [...] ”

C'est pourquoi je propose que chaque député élu passe trois jours avec un maire dans une commune rurale. Nous, les maires ruraux, on ne regarde pas les étiquettes, on regarde l'envie de faire et la capacité à travailler ensemble. [...] ”

Composer des listes paritaires n'est pas un problème. Dans chaque village, il y a des femmes cadres, des dirigeantes d'association. Il faut leur dire : franchissez le pas, n'ayez pas peur. ”

Cyril Cibert, maire de Chenevelles et Président des maires ruraux de la Vienne



“ Le statut de l'élu doit être adopté d'ici fin novembre. C'est une question de respect pour ceux qui tiennent debout la République au quotidien. Les maires ruraux ont un lien charnel avec leurs habitants [...] Il faut redonner aux maires le pouvoir d'agir. La décentralisation ne doit pas être un grand big bang institutionnel, mais une loi concrète, pragmatique, mise en œuvre rapidement. Le Sénat va se réunir dès cette semaine pour formuler des propositions afin de garantir la liberté locale et la bonne gestion des deniers publics. ”

Gérard Larcher, Président du Sénat

“ Jamais un président de l'Assemblée nationale ne s'était rendu à un congrès des maires ruraux. C'est un honneur pour moi de venir ici, au cœur de la France qui agit. [...] L'hémicycle ressemble aux Français, avec leurs fractures et leurs radicalités. C'est sain qu'il soit le reflet des pulsations de la société. [...] Nous devons mieux protéger nos élus et leur donner les moyens d'exercer leur mandat. [...] La France rurale, c'est la France centrale, au cœur de l'innovation de nos politiques publiques. ”

Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale

Un Congrès hors normes

Avec **1200 participants**, le Palais des Congrès du Futuroscope n'était pas surdimensionné ! Bravo et merci à l'AMR86 qui a organisé cet événement en appui sur l'équipe de l'AMRF, et tout particulièrement à son Président, Cyril Cibert.

Près de **100 exposants** étaient présents pour animer l'espace du Village des partenaires, lieu d'échanges et de convivialité permettant à chacun de présenter aux élus leur savoir-faire et leurs outils à destination des communes rurales.

Parmi les nombreuses surprises concoctées par Cyril Cibert, les congressistes ont eu le plaisir d'assister à un concert exceptionnel de la **Garde républicaine**, conclu par une magnifique Marseillaise reprise en cœur par les élus.

Occasion aussi de remercier les équipes techniques du **Palais des Congrès du Futuroscope** pour leur accompagnement efficace durant les deux jours sur site ; ainsi que le maire de **Bonneuil-Matours, Franck Bonnard**, pour avoir mis à disposition sa salle festive communale afin d'accueillir l'Assemblée générale du dimanche matin.

Le Congrès a donné lieu à une couverture médiatique d'envergure, avec notamment des **émissions spéciales**



en direct dont "le journal des régions" du réseau Ici de Radio France animé par Wendy Bouchard, ainsi que l'édition spéciale de l'émission de Jean Massié sur Backseat dédiée aux jeunes et à l'engagement.

Nouveauté également cette année grâce à un partenariat avec **Paroles d'élus**, média d'Orange dédié aux collectivités territoriales, qui a couvert l'intégralité du Congrès en vidéo, permettant à chacun de revivre les débats en replay.

Primeur aussi pour les congressistes de la présentation du rapport "Celles qui ouvrent la voie : jeunes femmes et maires en ruralité" par la géographe Achille Warnant en appui de la magnifique **exposition photographique** d'Ophélie Loubat (voir 36000 n°429).

Jeunesse

« Notre responsabilité, c'est d'ouvrir la porte aux jeunes »

À l'approche des élections municipales, l'AMRF a choisi de placer l'engagement au cœur de ses travaux. Une journée entière, consacrée à la jeunesse rurale, a été animée par InSite et les Foyers ruraux. Entre frustrations, apprentissages et coopérations nouvelles, ces échanges entre jeunes engagés, élus et acteurs associatifs ont esquissé les contours d'une ruralité plus ouverte et plus partagée.

Un dialogue franc entre générations d'engagés

« On nous écoute, mais on ne nous entend pas ». Cette phrase, lâchée sans détour par une participante résume le sentiment d'une jeunesse rurale qui s'est exprimée sans fard dans un débat direct avec les élus. Entre reconnaissance tardive, manque de place et attentes fortes, les jeunes ont livré une parole souvent brute : celle d'une génération qui veut contribuer, mais qui peine à trouver sa place.

Culpabilité, pression et légitimité

« En ruralité, on a le sentiment qu'il faut se battre deux fois plus pour être pris au sérieux » raconte une participante, en écho aux nombreux jeunes qui ont évoqué la pression sociale qui pèse sur eux : « On nous demande d'étudier, de travailler, de passer le permis, de nous engager, et quand on n'y arrive pas, on se sent nuls », confie Chelsea une ancienne volontaire à Unis-Cité. « C'est culpabilisant. On a l'impression d'être de mauvaises personnes quand on n'a pas le temps de s'engager ». À cette pression s'ajoute un sentiment d'illégitimité. « On nous accueille, mais on ne nous écoute pas », constate Romane Besson, secrétaire générale du MRJC : « Si on veut que les jeunes s'impliquent, il faut leur donner des clés, des outils, pas juste un strapontin ».

Les chiffres rappellent la réalité de cette sous-représentation : 238 maires de moins de 30 ans en 2020, dont 35 femmes seulement, et 4,7% d'élus municipaux (voir

page 5). À six mois des élections, le constat est implacable : la relève n'est pas encore là.

Une responsabilité partagée

Face à ces constats, plusieurs élus présents ont reconnu leur part de responsabilité. Michel Fournier, président de l'AMRF, l'a formulé clairement : « Il n'y a aucune raison que nous, les anciens, confisquions les destinées de nos villages. Il faut un renouvellement ». Dans un contexte où les élus ruraux expriment eux-mêmes leur fatigue et leurs difficultés à recruter des candidats, ce dialogue entre génération a pris une résonance particulière. « Les gens veulent de moins en moins s'engager au service des autres », a reconnu Michel Fournier, pourtant, c'est précisément cet appel au collectif que les jeunes demandent à incarner.

« Les jeunes sont notre présent »

Au-delà du constat, les interventions ont fait émerger une conviction commune : la jeunesse n'est pas qu'un espoir pour demain, elle agit déjà. « La jeunesse, c'est l'avenir, mais surtout le présent de la ruralité », résume Romane Besson. Entre volonté de s'impliquer et désir d'autonomie, ces jeunes rappellent qu'ils ne veulent plus être « accompagnés », mais associés. Leurs propositions, comme la création d'espaces de participation ou de formations au budget communal, en témoignent : il s'agit de construire un partenariat démocratique entre générations. ●



La présence d'une centaine de jeunes venus de toutes la France, parfois transportés avec les délégations de maires, a été incontestablement un temps fort de ce Congrès et un véritable motif d'espoir.

Ils témoignent de leurs chemins d'engagement

S' engager localement, c'est souvent apprendre à faire. Cette "pédagogie de l'engagement" a traversé les témoignages entendus au Congrès et confirmé le rôle de l'éducation populaire comme levier d'émancipation. Pour Romane Besson, « Je suis entrée à 13 ans au MRJC. On m'a confiée ma première mission : cuisiner pour 25 personnes. On nous a fait confiance, et c'est comme ça qu'on apprend ». Avec les années, cette éducation entre pairs devient une formation citoyenne : « On apprend à regarder le monde, à le juger pour agir dessus. C'est une école du réel ».

Même logique pour Chelsea Van Der Riken, qui a découvert l'engagement local à travers son service civique chez Unis-Cité : « Mes parents ne m'ont jamais parlé d'engagement. Je ne savais même pas quelles associations existaient près de chez moi. C'est grâce à ma mission que j'ai trouvé une porte d'entrée. On m'a accompagnée sans jugement, et ça m'a donné envie de continuer ». Ces expériences illustrent la continuité de l'engagement évoquée par Élodie Tesson (InSite) : « Le bénévolat associatif, le volontariat et le mandat local sont trois étapes d'un même parcours. L'en-

jeu, c'est de créer des passerelles ». Les associations sont bien souvent les premiers terrains d'apprentissage, comme l'a rappelé Inès Bouzrari, animatrice aux Foyers ruraux : « Les jeunes sont déjà engagés, mais souvent sur d'autres formats : culture, écologie, solidarité. Il faut aller les chercher là où ils agissent ». Aussi, pour mieux intégrer ces jeunes à la vie municipale, l'exemple des chartes d'engagement réciproque ont montré combien ces dispositifs peuvent devenir des outils de coopération entre associations et communes. Les structures d'éducation populaire jouent en effet un rôle clé vers l'engagement municipal : elles offrent un accompagnement bienveillant, une formation concrète et surtout une reconnaissance.

En écho à ces enjeux de transmission, Émeline, maire de Génissac, raconte avoir choisi de donner à son école le nom d'une institutrice locale, Jeanine Bonnet : « On aurait pu l'appeler Simone Veil. Mais on a voulu montrer qu'il y a aussi des grandes femmes dans nos territoires ». Ces gestes symboliques participent d'une culture de la transmission : donner à voir des figures

locales qui inspirent l'action collective. Beaucoup ont mis en lumière la capacité du monde rural à inventer des formes nouvelles de coopération. À Nontron, le collectif La Mitoyenne mobilise le design pour retisser du lien entre habitants et espaces publics. À Figeac ou dans les Hautes-Pyrénées, d'autres initiatives s'attaquent à des causes sociales ou culturelles : sport, égalité femmes-hommes, lutte contre les violences sexistes. Comme le résume Florian Rossi, président de l'Association des jeunes élus de France : « L'engagement, c'est une transmission : on le reçoit d'un territoire, on lui rend et on le prépare pour les générations futures ». Ainsi se dessine une véritable école de la démocratie, fondée sur la confiance, la responsabilité et l'entraide. ●

Une alliance entre élus et acteurs de la jeunesse

Symbol fort de cette journée avec la signature d'une convention de partenariat entre l'AMRF et InSite, association qui propose des missions de volontariat de 6 mois au cœur des communes rurales afin d'y faire vivre des projets culturels, sociaux et environnementaux. Pour Thibaud Renaudin, président d'InSite, « cette convention accorde le fait que la ruralité peut être dynamique, joyeuse, solidaire, et non refermée sur elle-même ». De son côté, Michel Fournier a salué cette alliance intergénérationnelle : « On est heureux de signer une convention qui dit que la jeunesse est une chance, pas un risque. "Faire village", c'est préparer ensemble la ruralité de demain ».

→ www.insite-france.org



**Yvan Lubrani
vice-président de l'AMRF
en charge de la Démocratie**

“ En écoutant les jeunes lors de la journée qui leur était consacrée, j'ai mesuré l'immense responsabilité que nous avons, nous élus ruraux, quand nous œuvrons pour l'avenir de nos territoires. La responsabilité de les associer et de transmettre, que l'on oublie parfois, la tête dans le guidon.

Les jeunes nous ont parlé de leurs freins, de ce qui les empêche de s'engager. Il y a chez eux une forme de culpabilité – et la somme de ces culpabilités devient lourde aujourd'hui. Nous devons admettre que nous avons, collectivement, un travail à faire pour lever ces freins. Notre responsabilité, ce n'est pas de dire : "il me faut un jeune sur ma liste", mais d'ouvrir réellement la porte, de construire avec eux.

Dans les associations aussi, combien de fois entend-on : "on n'a pas de jeunes" ? Et quand ils sont là, on les cantonne à des tâches subalternes. Au contraire, il faut leur confier des responsabilités, même petites, pour leur donner le goût de l'engagement. Il en va de même des conseils d'enfants : leur rôle est de proposer des projets à l'échelle de leur village et ne pas le cantonner à l'école.”

Ateliers thématiques

SANTÉ / L'accès aux soins au plus près des habitants

Comment redonner souffle à l'accès aux soins dans les campagnes ? Réunis lors du Congrès de l'AMRF, élus et acteurs de la santé ont partagé la même conviction : la coordination locale est la clé. Pour Gilles Noël et Isabelle Dugelet, qui co-président la commission Santé de l'AMRF, les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) peuvent devenir des leviers efficaces si les élus s'y engagent vraiment. « *Il faut que l'on se parle tous* », a rappelé Isabelle Dugelet, évoquant les actions de prévention portées dans sa communauté de communes. Jean-Philippe Brégère (Fédération nationale des CPTS) a défendu une approche partenariale : « *les CPTS, créées pour relier médecine de ville et hôpital, doivent maintenant associer collectivités, EHPAD et associations pour combler les "trous dans la raquette"* ».

Car sur le terrain, les innovations foisonnent : la plate-forme DocTripper relie jeunes soignants et communes rurales, France Travail soutient la formation, Agirc-Arrco accompagne le vieillissement et le Crédit Agricole installe des cabines de télémédecine. Même les pharmaciens, rappelle Bruno Galan, président du conseil régional de l'Ordre des pharmaciens d'Occitanie, deviennent des points d'appui de proximité grâce à des dispositifs comme OSYS, qui les autorisent à gérer certaines affections bénignes.

Tous appellent à une santé de proximité, co-construite et pragmatique, où citoyens et élus reprennent place aux côtés des soignants. Un message clair : pour soigner la France rurale, c'est tout le territoire qu'il faut remettre autour de la table. ●

MOBILITÉS / Bouger autrement grâce à l'ingéniosité locale

L'atelier consacré à la mobilité lors du Congrès a révélé une conviction commune : l'avenir des déplacements en milieu rural se construira d'abord depuis les communes. « *La voiture restera encore longtemps indispensable, mais il faut lui redonner sa juste place* », a résumé Luc Maudet, maire de Vallées-de-la-Vanne (89) et co-président de la commission Mobilité de l'AMRF.

Autour de lui, élus et partenaires ont partagé des solutions très concrètes : plateformes de mobilité locales pour les demandeurs d'emploi (France Travail), véhicules intermédiaires et

covoiturage de proximité (ADEME), stations rurales multimodales expérimentées par la SNCF, ou encore aires de camping-car pensées comme leviers économiques pour les villages touristiques (Camping Car Park). Toutes ces initiatives ont un point commun : elles partent du terrain, de la vie quotidienne. « *Une mobilité réussie, c'est celle qu'on co-construit* », a rappelé Joëlle Colosio de l'ADEME. Mais les obstacles demeurent : financements éclatés, normes trop rigides, manque de coordination entre régions et inter-communalités.

Toutes ces initiatives ont un point commun : elles partent du terrain, de la vie quotidienne

FIN DU CUIVRE / Les maires en première ligne...

Dans les territoires ruraux, la fin du réseau cuivre, présentée comme un progrès, peu parfois occasionner quelques fritures... Lors de l'atelier, les représentants d'Orange ont rappelé que la bascule vers la fibre s'opérera progressivement, avec un accompagnement des communes pour identifier les derniers foyers non raccordés. « *Nous transmettrons aux maires la liste des habitants à contacter, car eux seuls connaissent les personnes fragiles* », a insisté Cyril Luneau, directeur des Relations avec les Collectivités Locales chez Orange, soulignant le rôle clé des élus dans cette « dernière ligne droite ».

Mais sur le terrain, les réalités se heurtent aux discours. Un maire du Lot raconte ainsi son expérience : « *On a frappé à toutes les portes, parfois jusqu'à la maison forestière au bout du chemin* ». Pour d'autres, la fibre reste une abstraction : « *Les personnes âgées disent : mon téléphone marche, pourquoi changer ?* ».

Les élus présents ont aussi exprimé leur exaspération face aux sous-traitants négligents et au flou des responsabilités : fils à terre, poteaux à moitié démontés, délais de réparation interminables. « *On passe notre temps à démêler les câbles et les interlocuteurs* », a résumé un maire. Entre volontarisme technologique et désarroi local, la fin du cuivre révèle une fois encore combien la modernisation numérique dépend, en dernier ressort, de la proximité humaine incarnée par les maires ruraux. ●

Face à ces contraintes, les maires plaident pour une gouvernance plus souple et partenariale : « *Ce qui marche, c'est quand les gens se connaissent et travaillent ensemble* », insiste Laurent Eisenmann (Kisio/Keolis). Une méthode reprise par Agnès Alfonso Charriol, maire de Sainte-Terre (33) et co-présidente de la commission Mobilité de l'AMRF, en appelant les élus à faire remonter leurs propres expérimentations : « *C'est en partageant nos réussites et nos tâtonnements qu'on fera avancer la mobilité rurale* ». Un atelier dense et concret, à l'image d'une ruralité qui refuse d'être spectatrice et invente, chaque jour, ses propres voies de mobilité. ●

Partenariats

Favoriser les liens ville-campagne avec Vacances et familles

A l'occasion du Congrès, l'AMRF et l'association « Vacances et Familles » ont signé une convention de partenariat pour le développement du départ en vacances des Français dans les territoires ruraux, et la promotion touristique de nos territoires, avec le lancement d'une expérimentation en 2026 dans 4 départements : le Puy-de-Dôme, la Nièvre, l'Eure et les Vosges.

Ce projet a pour objectif de favoriser l'accueil de la population dite urbaine, dont une partie est éloignée des possibilités de vacances à la campagne, afin de découvrir des territoires nouveaux, et parallèlement de sensibiliser les familles des territoires ruraux sur le non-recours aux droits aux vacances d'une partie de la population. À travers cette convention, la notion d'inter-territorialité prend tout son sens, avec des territoires urbains et ruraux qui travaillent ensemble autour d'une même cause et avec un même objectif : redynamiser l'accueil dans les territoires ruraux pour favoriser les liens entre urbains et ruraux, grâce à un accueil ouvert à toutes et à tous. ●



Les Pépites de la ruralité avec Conséquences

L'AMRF et l'association Conséquences ont uni leurs forces pour valoriser les initiatives locales en faveur de la transition écologique à travers le projet national des « Pépites de la ruralité ». Cinq associations départementales de maires ruraux ont participé à la sélection de trois projets par territoire, filmés et

diffusés sur les réseaux sociaux afin de montrer comment les communes rurales innovent face aux défis climatiques, agricoles et sociaux. Point d'orgue de cette campagne avec la remise des Trophées des Pépites de la ruralité, organisée lors du Congrès. Fanny Lacroix, vice-présidente de l'AMRF en charge

du Grand atelier des maires ruraux pour la transition, et Sylvain Trottier, directeur de Conséquences, ont récompensé les lauréats : Saint-Denis-de-Cabanne (42) ; Saucelle (28) ; Grandris (69) ; Saint-Victor-sur-Rhins (42). Une belle illustration de la vitalité et de la créativité des communes rurales ! ●

Mieux informer les habitants avec l'Agirc-Arrco

Une convention de partenariat a été signée entre l'Agirc-Arrco et l'AMRF, marquant une nouvelle étape dans la coopération au service des territoires. Michel Fournier, président de l'AMRF, et Frédérique Decherf, directrice de l'action sociale de l'Agirc-Arrco, ont officialisé cet engagement dont l'objectif est de simplifier l'accès des ruraux aux services de retraite complémentaire et d'accompagnement social. À l'image des entretiens personnalisés proposés sur le stand Agirc-Arrco durant le congrès, l'objectif de ce partenariat est d'organiser des permanences pour les habitants souvent éloignés des structures d'information.

Illustrant la volonté d'ancrer la proximité dans les faits, le partenariat prévoit aussi des formations à destination des élus, relais essentiels de terrain, avec un premier rendez-vous lors des Jeudis de la formation, le 13 novembre. Au-delà de la signature, c'est une véritable dynamique de terrain qui s'engage, pour améliorer l'accès à l'information et aux services Agirc-Arrco, pour que chacun puisse accéder facilement à l'information sur ses droits à la retraite. ●

Le Pass mobilité des jeunes avec Citroën

A l'occasion du Congrès, Citroën et l'AMRF ont officialisé un partenariat inédit : le Pass Mobilité "Ami Solidaire", une initiative pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes ruraux grâce à une solution locale, électrique et abordable. Porté par Édouard George, directeur de Citroën France, et Cyril Cibert, maire de Chenevelles (Vienne) et président de l'AMR 86, ce dispositif propose aux communes adhérentes à l'AMRF des conditions préférentielles sur la Citroën Ami, petit véhicule électrique accessible sans permis B, idéal pour les trajets de proximité.

Autre avantage pour les adhérents, l'accès à une application dédiée, "Ami Solidaire", développée par une start-up du territoire, qui permet aux jeunes en recherche d'emploi, en formation ou en mission de service civique de réserver le véhicule via la mairie. Certaines expérimentations, comme à Chenevelles, vont plus loin : le prêt du véhicule peut s'accompagner d'un engagement citoyen (bénévolat local, entraide), renforçant le lien social. Ce partenariat illustre une mobilité rurale repensée, où collectivités, entreprises et acteurs locaux conjuguent leurs volontés pour lever un frein majeur à l'insertion des jeunes. ●

On fait campagne !

Agissez maintenant !

- ➊ **Élus ruraux vous écrivez l'avenir de votre commune !** Avec "On fait campagne!" : gagnez du temps, **trouvez des solutions**, agissez avec les citoyens.
- ➋ **Des fiches pratiques de formation** sur tous les sujets de votre campagne et de votre mandat
- ➌ **Des associations partenaires** de vos projets prêtes à intervenir
- ➍ **Des réponses claires et concrètes** grâce aux membres du collectif

*Le collectif
qui fait
campagne*



inSite

HAMEAUX
LEGERS

onfaitcampagne.fr



— STATUT DE L'ÉLU

Les Maires ruraux saluent le vote du Sénat

Après que le sujet a fait l'objet de vifs débats lors du Congrès – les élus de l'AMRF rappelant avec force au Président du Sénat, Gérard Larcher, et à son homologue de l'Assemblée nationale, Yaël Braun Pivot, qu'il s'agissait d'une priorité absolue des Maires ruraux – l'AMRF s'est félicitée par la voix de son Vice-président, Eric Krezel, du vote à l'unanimité, en deuxième lecture au Sénat, de la proposition de loi portant création d'un statut de l'élu local.

Alors que la résolution finale du Congrès appelait le Gouvernement et le Parlement à « protéger le texte des aléas des jeux politiciens pour le faire aboutir rapidement », le vote du 22 octobre au Sénat constitue un signal positif pour encourager de nouveaux candidats à franchir le pas de l'engagement en mars 2026.

L'AMRF, qui avait formulé 35 propositions dès 2023 pour améliorer les conditions d'exercice du mandat local, salue le travail des sénateurs.

Plusieurs de ses suggestions ont été intégrées au texte, notamment sur la conciliation entre mandat et activité professionnelle. Désormais, le Code du travail comportera un article de renvoi vers le Code général des collectivités territoriales, facilitant la gestion des absences d'élus salariés par les employeurs. Mieux encore, ces absences seront assimilées à du temps de travail effectif, ouvrant droit à des prestations et avantages sociaux.

La version actuelle du texte (avant un ultime passage à l'Assemblée) renforce également la sécurité juridique des élus (clarification des conflits d'intérêts, protection fonctionnelle) et reconnaît la mission exercée au nom de l'État, un rapport gouvernemental devant évaluer d'ici 2026 le coût des attributions confiées aux maires. Des avancées matérielles sont aussi prévues, avec une revalorisation ciblée des indemnités dans les communes les plus rurales et l'octroi de



Sans instaurer un véritable statut de l'élu, c'est néanmoins une étape décisive pour revaloriser l'engagement local

trimestres de retraite supplémentaires, bien que limités à trois. L'AMRF se félicite enfin de la suppression d'une incompatibilité intercommunale longtemps décriée, permettant à un salarié d'une commune d'exercer un mandat communautaire.

Sans instaurer un véritable statut de l'élu, la proposition de loi constitue selon l'AMRF une étape décisive pour revaloriser l'engagement local, notamment dans les territoires ruraux. Reste à consolider ces avancées lors de la lecture finale à l'Assemblée nationale. •

— MÉDIAS

Stop aux clichés : les ruralités à l'honneur

Le 8 octobre, la deuxième édition des Prix Médias & Ruralités a célébré 18 journalistes et réalisateurs engagés pour un regard juste et renouvelé sur les territoires ruraux. Organisé par le Parlement rural français, cet événement soutenu par l'AMRF a mis en lumière celles et ceux qui racontent les campagnes autrement, loin des clichés du désert économique ou de l'isolement.

Représentant l'AMRF, Yvan Lubranecki a salué « la richesse et l'humanité » des œuvres primées, qui décrivent « des ruralités diverses, complexes, mais profondément vivantes ». La soirée fut aussi l'occasion d'un débat sur la représentation des ruralités dans les médias, avec Cécile Daclin (Fondation RTE), Sylvie Le Calvez (Magazine Village), Magali Martin (ANCT) et Émilie Zapalski (BFMTV). Ensemble, elles ont dénoncé les stéréotypes persistants et plaidé pour des récits pluriels, reflets des innovations et solidarités à l'œuvre dans les villages.

En filigrane, un message fort : l'information locale de qualité est un enjeu démocratique majeur, à l'heure où les fake news et l'intelligence artificielle bousculent le métier de journaliste. Les campagnes, plus que jamais, ont besoin de voix authentiques pour raconter leur modernité. •



Retrouvez tous les reportages primés sur le site www.prix-medias-et-ruralites.fr

— SANTÉ

Quoi de neuf, docteur junior ?

Prévue pour 2026, l'arrivée des "docteurs juniors" – ces étudiants de médecine générale effectuant une quatrième année d'internat en zones sous-dotées – suscite autant d'espoir que d'interrogations dans les territoires ruraux. Les décrets se précisent, mais la mise en œuvre reste laborieuse.

Une réforme qui prend son temps

Intégrée au Plan France Ruralités, la 4^e année d'internat de médecine générale devait être la réponse au manque criant de médecins dans les campagnes. Les "docteurs juniors" devaient arriver dès septembre 2025 ; ils ne foulent finalement le terrain qu'en novembre 2026. Ce report, espère-t-on, devant permettre aux ARS et aux élus locaux de mieux préparer leur accueil : locaux, logements, encadrement. Plusieurs communes ont déjà pris les devants en aménageant des "cabinets juniors" pour ces futurs médecins.

Mais sur le plan réglementaire, tout n'est pas prêt. Si les décrets sur la rémunération des docteurs juniors et de leurs encadrants ont été publiés à l'été 2025, les textes précisant leurs conditions d'affectation, d'auto-

nomie supervisée et de participation à la permanence des soins se font attendre. Certains territoires, dépourvus de maîtres de stage universitaires, risquent même d'être exclus du dispositif faute d'encadrement.

« Ne pas passer à côté de l'enjeu territorial »

Pour Gilles Noël, vice-président de l'AMRF en charge de la santé, la réforme reste à concrétiser : « *Notre inquiétude est vive : si les universités pilotent seules le dispositif, sans dialogue avec les élus, on risque de rater l'objectif qui doit être de compléter la carte de l'offre de soin. Les maîtres de stage doivent pouvoir suivre les docteurs juniors à distance, grâce au numérique ; sinon, ils iront renforcer les pôles déjà existants, là où il y a déjà des médecins, et non là où il en manque* ». L'élu de la Nièvre plaide aussi pour une concertation rapide entre ARS et préfectures, afin d'identifier dès maintenant les lieux d'accueil et de logement : « *L'ARS de Bourgogne-Franche-Comté n'a encore organisé aucune réunion sur le sujet. Il faut agir vite pour que ces stages renforcent réellement la présence médicale en milieu rural* ». ■

Par ailleurs, deux décrets renforcent le rôle des préfets face aux Agences régionales de santé, et dessinent une tendance de fond : le renforcement de l'autorité préfectorale dans la gouvernance locale de la santé. Une évolution qui vise à mieux adapter la politique de santé aux réalités de terrain, ce qui n'est pas le moindre des sujets alors que les collectivités se mobilisent pour accueillir les futurs docteurs juniors.

Avec l'arrivée de 3 800 docteurs juniors de médecine générale à partir de novembre 2026, le logement et la mise à disposition de cabinets s'annoncent en effet comme un défi majeur, et les acteurs locaux imaginent déjà des solutions pratiques et séduisantes pour favoriser l'accueil et l'ancrage (durable) des internes (voir ci-contre), certains imaginant même créer des "Maisons des internes". Autant de solutions rassurantes, pratiques et confraternelles qui facilitent l'accueil et l'appropriation de l'exercice loin des villes universitaires. ■

À Lavoncourt (Haute-Saône), Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée Nationale, la directrice de l'ARS Véronique Tisserand, et Jean-Paul Carteret, le maire assurant l'intérim de la Présidence de l'AMRF, ont inauguré symboliquement le futur cabinet destiné aux "docteurs juniors" attendus en 2026. Partout, les communes s'organisent pour loger et accueillir ces jeunes médecins.



En bref ·

Innovation C'est le 4 décembre que seront désignés les Lauréats 2025 du Prix Innover à la campagne avec des entreprises locales mises en avant. **/Logement** L'AMRF pousse à la création de foncières solidaires pour stimuler la rénovation et la construction en milieu rural avec la création d'une mission ad hoc. **/Poste** Combat à venir contre les projets de réduire les moyens alloués aux agences postales communales dans le PLF. L'AMRF et l'AMF s'associent pour convaincre l'État de renoncer à cette stratégie. **/Commerce** La Fédération des Parcs et l'AMRF organisent une formation le 18 novembre en visio sur le commerce rural.

— PLF 2026

Les Maires ruraux vent debout contre la disparition de la DETR

Alors que le Gouvernement envisage, dans le projet de loi de finances pour 2026, de supprimer la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), l'Association des maires ruraux de France appelle, dans un communiqué de presse, les parlementaires à sauver cet outil vital pour l'investissement local et qui représente, en 2025, plus de 1,05 milliard d'euros. Ces crédits, en hausse ces dernières années, permettent aux villages de financer des équipements essentiels : écoles, salles communales, voiries, commerces de proximité ou infrastructures énergétiques. Pour l'AMRF, sa suppression constituerait un coup d'arrêt brutal à la vitalité du monde rural alors que les communes connaissent une dynamique de projets sans précédent, portée notamment par le programme Villages d'avenir et les besoins croissants des populations.

Une “dotation indifférenciée” dangereuse alors que les dérives existent déjà

Le Gouvernement souhaite regrouper plusieurs dotations d'investissement (dont la DETR) en une dotation d'investissement indifférenciée. Une réforme que l'AMRF juge à la fois technocratique et déconnectée des réalités locales : « *Cette idée traduit une méconnaissance de l'évolution du monde rural et de sa propre dynamique* », s'est indignée l'association, pour qui la disparition de la spécificité rurale mettrait les communes rurales en concurrence directe avec les territoires urbains. Une telle mesure « *créerait de l'inquiétude chez les*

maires, affaiblirait la visibilité des acteurs économiques locaux et renforcerait la vulnérabilité des communes à l'arbitraire administratif », prévient le communiqué.

Depuis plusieurs années, l'AMRF alerte sur les dérives de la répartition des crédits DETR (certains préfets attribuant une part importante des enveloppes départementales à des projets urbains - voir 36000 n°425), dénonçant depuis de nombreuses années une “rapine” au détriment des territoires ruraux. La fusion de la dotation avec d'autres n'effacerait pas ces inégalités, au contraire elle ne ferait que les institutionnaliser encore plus, en supprimant toute garantie d'un fléchage des fonds vers les communes rurales.

Des propositions pour une DETR renforcée

Plutôt que de supprimer la dotation, l'AMRF appelle à la renforcer et à la recentrer sur les territoires ruraux, en formulant trois propositions concrètes :

- Limiter l'éligibilité aux seules communes rurales au sens de l'Insee, et aux EPCI uniquement si les projets bénéficient à une commune rurale ;
- Garantir des conditions de dépôt plus sereines, avec un délai minimal de trois mois et une réelle simplification des procédures ;
- Renforcer la transparence et l'information des membres des commissions départementales DETR.

À l'heure où les communes s'apprêtent à entamer un nouveau mandat et à lancer des projets structurants, l'AMRF appelle les parlementaires à « *adres-*

ser un message de confiance aux acteurs communaux ». Elle demande non seulement le maintien de la DETR, mais aussi une augmentation de son enveloppe dès 2026, afin de soutenir la relance de l'économie locale « *partout en France* ». « *Les maires ruraux ne demandent pas des priviléges, mais la reconnaissance de leur rôle moteur dans la cohésion territoriale* », conclut le communiqué signé par Bertrand Hauchecorne et Sébastien Gouttebel, pour le Bureau de l'AMRF. •



MÉMO SUR LA DETR

- **Créée en 2011, la DETR est une subvention de l'État destinée à soutenir les investissements des communes rurales et de leurs groupements.**
- **Son montant, fixé chaque année par la loi de finances, a progressivement augmenté pour atteindre 1,045 milliard d'euros en 2025.**
- **Sa gestion est déconcentrée au niveau départemental : les préfets attribuent les crédits sur avis d'une commission d'élus, selon des critères de priorité définis localement.**
- **La DETR se distingue d'autres aides de l'État (comme la DSIL ou la DPV) par son ciblage censé être exclusif sur les territoires ruraux.**
- **Sa suppression au profit d'une dotation d'investissement indifférenciée présente le risque d'affaiblir l'équité d'accès à l'investissement public.**
- **En 2024, 16% du montant total, soit plus de 150 millions d'euros, ont été détournés de son objectif initial au profit de communes définies comme urbaines par l'Insee.**

/Partage L'AMRF salue la proposition des opérateurs ENR de promouvoir un partage équitable entre communes et EPCI au sujet de l'installation des transformateurs électriques, contre le monopole actuel des EPCI. **/Industrie** Le 26 novembre, la Banque des territoires organise un débat en ligne sur « l'industrie en ruralité ». **/Europe** En janvier à Berlin aura lieu le 19^e Forum du futur sur le développement rural. **/Gouvernement** Itinérance et ingénierie figurent au rang des priorités données par le Premier ministre au ministre de la Ruralité (discours de politique générale au Sénat).



Interview de Vincent Dufour

Directeur des Affaires Publiques d'Enedis

Pourriez-vous présenter Enedis en quelques mots, pour ceux qui ne connaissent pas encore bien l'entreprise ?

Enedis est une Entreprise à mission. Elle assure la gestion du plus grand réseau de distribution d'électricité d'Europe : 1,75 millions de km de lignes électriques, un réseau qui s'étend de l'équivalent d'un tour de la Terre tous les trois ans. A nos missions historiques, telles que le raccordement des clients et le dépannage 24h/24 et 7j/7, s'ajoutent la valorisation des données issues du réseau électrique, ainsi que le développement d'innovations au service des territoires. Enedis est un partenaire engagé des territoires, qu'ils soient urbains, ruraux, ou protégés.

Quels sont les principaux engagements d'Enedis dans les zones rurales ?

Enedis se positionne comme un partenaire pour les maires ruraux, les soutenant dans leurs démarches de sobriété énergétique et dans la gestion efficace de leurs bâtiments municipaux. Enedis aide les communes à anticiper les risques pour une adaptation du réseau électrique aux effets du changement climatique.

Conscient des défis spécifiques rencontrés par les maires ruraux, Enedis propose des services adaptés pour les accompagner dans la transition énergétique de leurs territoires. Le portail collectivité permet, par exemple, à chaque commune de faciliter la gestion de l'éclairage public, en mettant à disposition un outil numérique permettant de suivre la consommation quotidienne de chaque point lumineux. Ce portail offre également la possibilité de paramétrier des alertes pour détecter d'éventuelles anomalies et ainsi optimiser les dépenses énergétiques.

Nous pilotons aussi des projets comme Smart Occitania, avec le soutien de la Région Occitanie, qui visent à renforcer les infrastructures, optimiser la production locale d'énergie et réduire la consommation électrique spécifiquement en zone rurale.

Comment Enedis assure l'ensemble de ses missions au cœur des territoires et développe une proximité concrète dans l'économie locale des zones rurales ?

Enedis est avant tout un acteur profondément enraciné dans les territoires. Avec plus de 700 sites répartis sur l'ensemble du pays, nous sommes au plus près des collectivités, des entreprises et de nos 38,8 millions de clients. Cette proximité est essentielle pour comprendre les spécificités locales et proposer des solutions aux réalités de chaque territoire.

Nous sommes également un moteur de l'économie locale. Plus de 1500 TPE et PME collaborent avec Enedis, représentant près de la moitié de nos achats de travaux, soit environ 1,5 Md€. Cela représente environ 60.000 emplois non délocalisables, ancrés au cœur des territoires. Deux tiers des matériels électriques que nous utilisons sont fabriqués en France, le reste étant produit au sein de l'Union Européenne.

Notre engagement se traduit aussi par une politique active de recrutement. En 2025, nous prévoyons d'embaucher 3 380 collaborateurs, en CDI et en alternance. Pour accompagner cette dynamique, nous avons cofondé le programme des « Écoles des réseaux pour la transition énergétique », en partenariat avec d'autres acteurs de la filière, le ministère de l'Éducation nationale et les lycées professionnels. Ce dispositif vise à former les talents de demain, en phase avec les évolutions technologiques et nos besoins croissants liés à la transition énergétique.





37 – INDRE-ET-LOIRE – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Unité, engagement et perspectives pour 2026

Le 15 octobre, le président de l'AMR37 Jérôme Field, a clôturé la mandature dans une atmosphère conviviale et empreinte de reconnaissance. Les comptes et le rapport moral, témoignant d'une association en plein essor (175 communes adhérentes, dont 84 nouvelles cette année), sont le résultat d'un engagement collectif soutenu. L'année écoulée a été marquée par de nombreuses rencontres institutionnelles (Préfet, DASEN, France Ruralités) et par la signature de partenariats avec Vitogaz et Groupama, renforçant le soutien aux communes rurales. La formation des élus reste une priorité, notamment sur la prévention du suicide et la lutte contre les violences intrafamiliales via le programme ERRE, qui

Une association en plein essor qui a doublé son nombre d'adhérents

poursuit son déploiement dans le département.

Louis Jonvel, étudiant en sciences politiques qui a suivi Jérôme Field durant plusieurs semaines, a livré une analyse remarquée sur la place de la commune dans l'intercommunalité, rappelant « *le rôle irremplaçable du maire malgré un sentiment croissant de dépossession* ». De son côté, John Billard, secrétaire général de l'AMRF, a salué la nomination de

Michel Fournier comme ministre délégué à la Ruralité, un signe fort de reconnaissance pour les territoires ruraux, en écho aux propos du préfet, Thomas Campeaux. Entre bilan et perspectives, l'AMR37 réaffirme son rôle moteur pour une ruralité vivante, solidaire et ambitieuse. •



26 – DRÔME – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'heure du bilan de mandat

C'est à Saint-Martin-en-Vercors que l'AMR26 a tenu sa dernière assemblée générale du mandat. La rencontre s'est déroulée en présence des parlementaires du département, de la préfète et de la sous-préfète à la ruralité, du vice-président de la Région, de la présidente du Conseil départemental et de la présidente du syndicat d'énergie.

Les échanges ont porté sur de nombreux sujets essentiels : statut de l'élu, finances locales, accompagnement

des AESH, pouvoirs de police... autant de thèmes qui rappellent combien il est crucial que l'État n'impose pas tout d'en haut, mais laisse aux maires ruraux l'autonomie et la liberté nécessaires pour mener leurs politiques de proximité.

Le président Aurélien Ferlay a salué l'engagement des élus au cours d'un mandat marqué par de multiples crises – Covid, inflation, inondations, sécheresse... – durant lesquelles les maires ruraux ont su incarner, selon



ses mots, « *ce rempart, cette boussole, ce visage rassurant vers lequel se tournent les citoyens* », avant de conclure : « *Plus que jamais, le futur s'invente au village* ». •



71 – SAÔNE-ET-LOIRE – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

« Il n'y a pas de petites communes, juste des communes qui comptent »

Les maires ruraux de Saône-et-Loire se sont réunis à Verdun-sur-le-Doubs pour leur assemblée générale, en présence du préfet, du président du Département, et de nombreux parlementaires. Le président Jean-François Farenc et son bureau ont dressé le bilan d'un mandat marqué par les crises successives et réaffirmé une ligne claire : rien ne doit être imposé d'en haut.

Avec plus de 400 communes adhérentes, l'AMR71 s'affirme comme une force de proposition majeure. Les débats ont porté sur la jeunesse rurale, pilier de l'avenir économique et social des territoires, et sur la préservation du pouvoir d'action des maires, garants de la proximité et de la cohésion locale. L'association a plaidé pour une autonomie financière renforcée et des dotations budgétaires équitables, dénon-

çant la lente érosion des ressources communales. La question scolaire a également mobilisé les élus, l'AMR71 rappelant que l'école rurale est une chance, en demandant que les fermetures de classes soient évitées lorsque l'effectif dépasse 16 élèves, afin de préserver à la fois un enseignement de qualité et des temps de trajet raisonnables. Invité comme grand témoin, Victor Delage, directeur de l'Institut Terram, a livré un message fort : « *Les jeunes ruraux ne rêvent pas de départ, mais de liberté : celle de partir sans rupture, ou de rester sans renoncement* ». De la présence postale à la mobilité, en passant par le statut de l'élu ou la simplification administrative, cette conclusion a rappelé la conviction de Maires ruraux de préserver « *une ruralité vivante, libre et ambitieuse, au cœur du projet républicain* ». •



76 – SEINE-MARITIME – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Parité et lutte contre les violences intra-familiales

Le 18 octobre, à Grainville-la-Teinturière, l'AMR76 a tenu son assemblée générale, marquée par une forte mobilisation autour de deux priorités de l'AMRF : la prévention des violences intra-familiales et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Invité d'honneur, Jean-Pierre Heranval, directeur régional aux droits des femmes et à l'égalité, a présenté les démarches initiées par la Préfecture de Région, rappelant « *le rôle déterminant des élus ruraux dans la détection, l'écoute et l'accompagnement des victimes* ».

Au cœur des échanges, le programme ERRE (Élus ruraux relais de l'égalité), porté par Dominique Chappuit, vice-présidente de l'AMRF, a suscité une forte adhésion. Ce dispositif forme un réseau d'élus référents, désignés par leur conseil municipal, chargés d'accompagner les victimes, de mener des actions de prévention et d'animer localement les partenaires

Nouvel épisode du podcast dédié à l'action ERRE



L'AMRF et le podcast « Les Nouvelles Filles de la Campagne » s'unissent pour valoriser les actions locales et les femmes qui les portent. Dans ce nouvel épisode, découvrez Marion Lafaye, maire de Vendoire (24) et référente départementale ERRE, qui parle de ses multiples casquettes, de son rôle auprès de l'AMRF, mais aussi de son amour (et parfois de ses incompréhensions) pour la ruralité.

riats entre communes, associations et services de l'État. Les référents départementaux ERRE assurent, quant à eux, la coordination et la diffusion des bonnes pratiques, dans une logique de proximité et de solidarité territoriale. « *Le maire a un rôle à jouer : la plupart des féminicides ont lieu dans nos communes rurales* », a rappelé Jean-François Lemesle, président de l'AMR76, soulignant la responsabilité juridique et morale des élus, en écho à l'article 40 du Code pénal imposant à toute autorité publique de signaler un crime ou un délit porté à sa connaissance.

L'assemblée a également abordé la réforme du mode de scrutin municipal, qui introduira la parité dans les communes de moins de 1000 habitants dès 2026. Malgré certaines réticences, Jean-François Lemesle a salué « *une avancée nécessaire vers une représentation plus équilibrée et plus juste des femmes dans la vie locale* ». À travers le programme ERRE et cet engagement pour la parité, l'AMR76 illustre la conviction portée par l'AMRF : l'égalité et la sécurité sont des conditions essentielles d'une ruralité vivante et solidaire. •



57 – MOSELLE – SANTÉ

Géocœur, le défibrillateur intelligent qui réinvente les secours en milieu rural



Denis Baur – **Kanfen (1230 hab. / 850 ha.)**

Le projet : Géocœur est un dispositif de la start-up Hekatech pour améliorer la survie lors des arrêts cardiaques. Le boîtier, disposé à proximité d'un défibrillateur, alerte les passants et habitants pour intervenir dans les plus brefs délais et faciliter la prise en charge de la victime par les secours.

Le déroulement : Lauréat du Concours Lépine en 2022, Géocœur est né de l'imagination de Frédéric Leybold, infirmier en réanimation et pompier. Grâce à un panneau connecté installé au-dessus d'un défibrillateur et relié au serveur des services de secours (SAMU, pompiers), il se déclenche dès qu'un arrêt cardiaque est signalé : le boîtier clignote, émet une alerte sonore et affiche un QR code permettant à tout passant d'accéder à la géolocalisation de la victime.

Fabriqué par une entreprise locale, le dispositif compte déjà 450 installations, dont 40% en zones rurales, principalement dans le Grand Est. « *Il y a bien souvent un défibrillateur par commune, mais ils sont rarement utilisés* », déplore Frédéric Leybold. L'idée de Géocœur est donc de mobiliser les habitants et passants qui, sans se substituer aux professionnels du secours, peuvent en quelques minutes récupérer le défibrillateur le plus proche et se rendre auprès de la

victime, multipliant par quatre les chances de survie.

Soutenu par la Fédération française de cardiologie et le Samu-Urgences de France, le projet séduit de plus en plus de collectivités, sensibles à sa simplicité d'usage et à son impact concret sur la sécurité des habitants : « *Il faut en moyenne 25 minutes aux secours pour intervenir dans les communes rurales. Chaque minute de perdue, c'est 10% de chances de survie en moins* » rappelle le professionnel de santé.

À Kanfen (Moselle), le maire Denis Baur a été l'un des premiers à croire au potentiel du dispositif : « *Frédéric cherchait un terrain et il s'est implanté juste derrière chez moi* », se souvient-il à propos de l'inventeur qu'il connaît « *depuis tout petit* ». La communauté de communes a depuis financé quarante boîtiers et équipé les lieux publics tout en menant une campagne d'information via Panneau Pocket et les bulletins municipaux. « *C'est un outil parfaitement adapté à nos communes rurales : n'importe qui peut l'utiliser, sans formation préalable* » se félicite l'édile.

Le conseil du maire : « *C'est un bel exemple d'innovation citoyenne, où technologie et solidarité se conjuguent pour sauver des vies, au cœur des villages.* » •

→ www.amrf.fr/initiatives-locales



FRANCE — GRAND ATELIER DES MAIRES RURAUX POUR LA TRANSITION

Les communs fonciers, un enjeu d'avenir

Le 17 octobre, l'AMRF a officialisé son partenariat avec la Chaire "Valoriser les communs fonciers" (VALCOM) de l'Université Savoie Mont-Blanc. À cette occasion, un colloque organisé au Sénat, a réuni chercheurs, élus et acteurs locaux autour d'un sujet méconnu : celui des communs fonciers.

Souvent désignés sous les termes de biens communaux ou sectionaux, ces propriétés collectives –parfois héritées du Moyen Âge– permettent aux habitants d'un territoire de gérer et d'utiliser ensemble des espaces naturels.

Autogestion, partage des ressources et ancrage local en sont les piliers. Le colloque a exploré les obstacles juridiques et administratifs auxquels se heurtent ces biens, mais aussi les perspectives de coopération entre sections et conseils



municipaux pour un usage durable des terres.

Plusieurs élus de l'AMRF ont témoigné de leurs expériences. Rachel Bournier, maire de Sauviet (Puy-de-Dôme), a confié qu'elle ignorait tout des communs fonciers avant son élection : « Je ne savais pas ce que c'était, ni la différence entre un communal, un sectional ou une propriété privée de la commune ». Depuis, elle en mesure la portée : préserver les sols, revégétaliser, restaurer la biodiversité, mais aussi impliquer les habitants : « On n'a pas le monopole de la bonne idée », rappelle-t-elle.

Pour Marie-Laure Mugnier, maire de Saint-Paul-de-Tartas (Haute-Loire), les communs représentent un patrimoine à transmettre : « C'est un lien entre générations, une gestion durable tournée vers l'avenir ». Même conviction chez Marc Debray, auteur d'une Charte d'engagement et de respect réciproque à Retournac (43) dans le but de défendre ces biens communs menacés : « C'est la royauté qui nous a accordé ces biens de section et c'est la République qui nous les reprend ! ».

Présent au colloque, le philosophe Gaspard Koenig a conclu en rappelant, comme l'AMRF le défend, « que loin de représenter une survivance sympathique mais obsolète, les communs revêtent une singulière actualité à l'heure de la crise écologique et sociale. Ils incitent à prendre soin de son environnement de manière soutenable en se projetant dans le temps long ». •

« Loin de représenter une survivance obsolète, les communs incitent à prendre soin de son environnement de manière soutenable »

Colloque « Ruralités et transitions » au Sénat

Le 9 octobre, le Sénat accueillait le colloque "Ruralités et transitions", afin d'explorer les transitions économiques, climatiques et sociales en cours, illustrant « la capacité d'innovation du monde rural », et de son rôle clé dans « la souveraineté industrielle, alimentaire et énergétique du pays ».

Les intervenants ont souligné les défis persistants mais aussi les leviers d'action, à l'image du programme Villages d'avenir. Les rapporteurs de la Délégation sénatoriale aux collectivités territoriales présenteront prochainement des propositions pour renforcer l'action publique et accompagner ces territoires moteurs des transitions françaises.



70 — HAUTE-SAÔNE — ÉCOLE

La convention AMRF-Éducation nationale se déploie

Le 22 octobre, en Haute-Saône, l'État et le Département ont signé une convention pour la création de pôles éducatifs "de 2^e génération", associant école et petite enfance dans les zones dépourvues de crèche. Ce dispositif, financé à 50% par l'État via la DETR et à 30% par le Département, marque une nouvelle étape dans la déclinaison locale de la convention nationale AMRF / Éducation nationale. Signée en juin 2025, cette convention

vise à renforcer la concertation entre communes rurales et services de l'État sur la carte scolaire, le périscolaire, l'inclusion et l'accueil des jeunes enfants. Ces pôles éducatifs, chers au 1^{er} vice-président assurant l'intérim de la Présidence de l'AMRF, Jean-Paul Carteret, symbolisent une approche intégrée de la continuité éducative de 0 à 10 ans, conjuguant proximité, coopération et innovation au service des familles rurales. •





« Redonner aux communes les moyens d'agir, c'est redonner du sens à l'engagement »

Entretien avec Benjamin Morel

Constitutionnaliste et maître de conférences à l'Université Paris II Panthéon-Assas, Benjamin Morel a conduit avec l'Institut Terram une enquête inédite sur les conseillers municipaux qui met en lumière un paradoxe : les Français ont envie de s'engager, mais se sentent impuissants face à la complexité institutionnelle. Pour le chercheur, la décentralisation n'aura de sens que si elle redonne du pouvoir démocratique aux communes.

Votre enquête révèle des freins parfois paradoxaux dans le moteur de l'engagement local. Comment les définir ?

Dans notre étude, 40 % des habitants de communes rurales évoquent explicitement une idée dominante : « À quoi bon s'impliquer si ça ne sert à rien ? ». Ce constat est d'autant plus frappant qu'il s'accompagne d'une envie réelle d'agir. Mais beaucoup doutent de l'efficacité du politique et, plus encore, de la capacité d'action de la commune.

« Le principal frein à l'engagement, c'est le sentiment du « à quoi bon ? » »

Ils perçoivent une collectivité aimée, proche, mais enchaînée : entre les contraintes intercommunales, les normes, la disparition de la taxe d'habitation, la sensation domine que les décisions se prennent ailleurs. Cela crée un cercle vicieux : moins on se sent utile, moins on s'engage, et plus le sentiment d'impuissance s'ancre.

Vous insistez également sur le besoin de reconnaissance des élus. De quoi parle-t-on ?

On parle d'un besoin de considération. Trop souvent, être élu local n'est pas perçu comme un acte civique, mais comme une activité suspecte. Il faut rompre avec cette culture du soupçon. Les maires et conseillers municipaux ne sont pas des professionnels du pouvoir ; ce sont des citoyens qui donnent de leur temps pour les autres. Reconnaître cet engagement, c'est réhabiliter la politique locale comme service civique. Cette reconnaissance passe bien sûr par le statut de l'élu : garantir une protection sociale, un droit à la formation, la possibilité d'aménager sa vie professionnelle. Mais elle est aussi symbolique : il faut dire publiquement que l'engagement local est une richesse pour le pays. Quand un employeur, un voisin ou un collègue valorise cet investissement au lieu de le juger comme un « temps perdu », cela change tout.

« La reconnaissance de l'élu, c'est d'abord la reconnaissance de son utilité sociale »

Les élus dénoncent souvent la surcharge normative. Est-ce un frein réel ou une perception ?

C'est un frein réel, mais plus profond que la seule question des normes. Ce n'est pas la multiplication des formulaires qui décourage : c'est l'impression que tout est devenu illisible. Entre intercommunalité, syndicats mixtes, compétences partagées, on ne sait plus « qui fait quoi ». Et quand c'est flou, les élus se sentent impuissants.

« Réduire la technicité, ce n'est pas du confort administratif : c'est une condition démocratique »

Cette complexité engendre une forme d'autocensure : « Ce n'est pas pour moi, je n'ai pas les compétences. » C'est particulièrement vrai pour les femmes et les classes populaires. Réduire la technicité, simplifier les circuits de décision, ce n'est pas du confort administratif : c'est une condition démocratique.

Comment attirer les jeunes générations vers le mandat local ?

Les jeunes ne sont pas apathiques, ils sont sélectifs. Ils s'engagent sur des causes universelles : environnement, égalité, justice sociale. Mais ils ne perçoivent plus assez la commune comme un lieu d'action possible sur ces sujets.

Or, dans la réalité, c'est au niveau local qu'on agit concrètement : isoler un bâtiment, créer un jardin partagé, soutenir des familles... Il faut reconnecter l'échelle du concret à l'échelle du sens. Et puis, la manière d'exercer le mandat dans un village, c'est un sacerdoce. Quand on doit choisir entre le conseil et la famille, beaucoup renoncent. Redonner de la souplesse, prévoir des compensations de temps, voire une petite indemnité pour les conseillers municipaux, ce serait déjà un signal fort.

Vous insistez sur la formation. Quel regard portez-vous sur des initiatives comme la plateforme « On fait campagne ! » de l'AMRF ?

La formation des élus est indispensable, mais elle arrive trop tard. À peine 3% des élus y ont accès, et souvent après plusieurs années. Le vrai levier, c'est la formation du citoyen. L'engagement naît dans des parcours associatifs, syndicaux, cultuels, sportifs. Ces réseaux donnent confiance et légitimité. L'un des apports majeurs de notre étude est d'avoir mis en lumière ces "filières d'engagement". Revaloriser le monde associatif, c'est préparer les élus de demain.

« L'AMRF joue un rôle crucial pour entretenir le goût de l'engagement »

L'action de l'AMRF est très utile pour valoriser les parcours d'élus et montrer les réussites locales. C'est le meilleur antidote au "à quoi bon", grâce aussi au partage d'expériences : mutualiser les pratiques, partager les dispositifs de démocratie participative, donner envie d'innover. Le benchmarking entre communes, pour reprendre un mot affreusement anglo-saxon, est précieux. Et il faut souligner que l'AMRF montre l'exemple, notamment avec la parité à venir dans ses instances, ce qui a un effet d'entraînement sur la société.

Certains élus ruraux voient le scrutin de liste paritaire comme une contrainte supplémentaire. Qu'en pensez-vous ?

C'est une évolution importante, et elle suscite des réactions légitimes. Le vi-

vier est parfois restreint, et on craint que la parité ne complique la constitution des listes. Mais il faut voir plus loin : la parité n'est pas qu'une obligation juridique, c'est un outil de renouvellement démocratique. Elle oblige à aller chercher des profils nouveaux, à élargir les cercles de confiance, à impliquer des personnes qui ne se seraient jamais autorisées à franchir le pas. Si les femmes sont encore nombreuses à douter de leur légitimité à exercer une responsabilité politique, c'est aussi lié à la manière dont le pouvoir local s'exerce : très technique et parfois hostile à l'équilibre entre vie personnelle et engagement.

« Le scrutin de liste paritaire peut devenir un levier démocratique, pas une contrainte »

Le scrutin de liste paritaire peut donc être un formidable levier d'inclusion, à condition de l'accompagner : formation, sensibilisation, valorisation des rôles dans le conseil. Et puis, surtout, il doit rester l'expression d'un projet collectif. Une liste, ce n'est pas une contrainte administrative ; c'est une équipe, une vision commune. Dans ce sens, la réforme peut aider à redonner de la cohésion et de la lisibilité à la démocratie communale.

Votre analyse lie très fortement décentralisation et engagement citoyen. Pourquoi ?

Parce que les deux sont indissociables. Si la commune n'a plus de marges de manœuvre, l'élu n'a plus de raisons d'y croire. Or la décentralisation s'est vidée de sa substance démocratique : elle est devenue un processus technocratique. La loi 3DS, par exemple, accumule les exceptions et les transferts ; c'est une usine à gaz incompréhensible. Le citoyen s'y perd, l'élu aussi.

La véritable décentralisation, ce n'est pas empiler les compétences : c'est donner aux collectivités le pouvoir d'agir sur le réel. Autrement dit, la décentralisation ne doit pas être une méthode, mais une promesse : celle d'un pouvoir de décision local, visible et

responsable. Tant qu'on ne rendra pas cette promesse tangible, la défiance politique perdurera.

Comment redonner cette capacité d'agir ?

D'abord, en reconstruisant un État territorial fort. On a cru qu'en décentralisant, on pouvait affaiblir l'administration déconcentrée. C'est faux. Plus on confie de responsabilités aux communes, plus il faut les accompagner : ingénierie, expertise, appui humain. Les préfectures et les sous-préfectures ont été "mises à l'os" ; il faut les renforcer.

Ensuite, en réformant la péréquation financière. Il faut une péréquation verticale pilotée par l'État, capable de corriger les écarts de ressources entre territoires. Sinon, la décentralisation produit des inégalités au lieu de les réduire.

Enfin, il faut retrouver une vision nationale de l'aménagement du territoire. On a trop abandonné cette idée au profit de logiques de projet ou de bassin de vie. La République doit garantir l'égalité des chances territoriales.

En somme, renouer avec l'engagement local, c'est d'abord rendre la commune à nouveau capable d'agir ?

Exactement. Le citoyen s'engage quand il voit les effets concrets de son action. Quand une délibération change la vie du village, quand une politique municipale est visible, la confiance revient. Mais quand tout se décide à un autre niveau, le découragement l'emporte.

Redonner du pouvoir d'agir aux communes, c'est redonner du sens à la démocratie locale. C'est une question d'efficacité, mais surtout de lien social. On ne régénérera pas la vie publique sans redonner à chacun la conviction que sa voix, son temps, son énergie peuvent transformer le réel. La démocratie locale, c'est notre premier apprentissage du collectif. Il faut la défendre comme un bien commun. ●

« Redonner du pouvoir d'agir aux communes, c'est redonner le goût de s'engager »

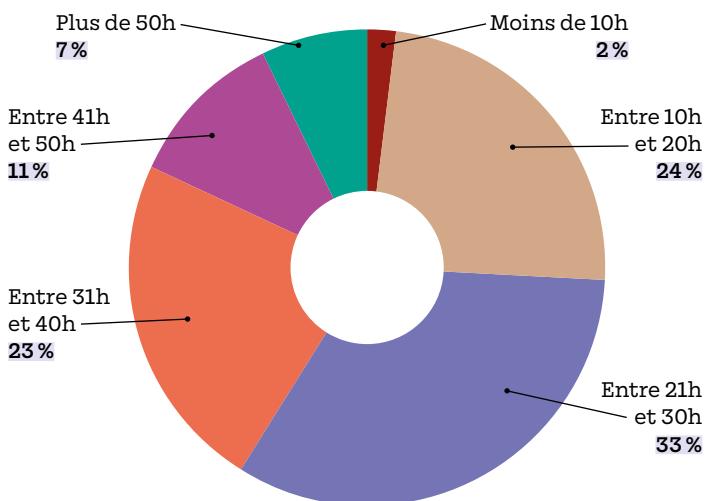
LA TRIPLE JOURNÉE DES MAIRES : QUAND ENGAGEMENT MUNICIPAL, VIE PROFESSIONNELLE ET VIE FAMILIALE SE SUPERPOSENT

L'enquête conduite par le doctorant Lucas Lam (doctorant à Sciences Po Paris sous la direction de Didier Demazière, Directeur de recherche au CNRS) avec le soutien de l'AMRF, entre juin et juillet 2025, dresse un tableau précis du quotidien des maires ruraux. Les 1 421 réponses recueillies permettent de comprendre la réalité d'un engagement total : exercer un mandat, travailler et maintenir une vie familiale. C'est à cette combinaison des engagements que la loi sur le Statut de l'élu devrait répondre en priorité.

Un mandat chronophage, exercé sur le temps personnel

Le premier enseignement de l'enquête est la charge temporelle considérable du mandat. Plus de 70% des maires consacrent plus de 20 heures par semaine à leurs mandats municipaux et intercommunaux, et près d'un sur cinq dépasse 40 heures. Cette charge s'étend largement sur les moments traditionnellement dédiés à la vie personnelle : le soir, le week-end, ou encore le dimanche. Seuls 6,5% des maires disent ne jamais travailler entre 20h et minuit.

Nombres d'heures consacrées au(x) mandat(s) par semaine : être maire, un engagement chronophage



Ce rythme pèse d'autant plus que les indemnités ne reflètent pas l'investissement consenti. Près de la moitié des élus perçoivent moins de 1000 euros net par mois pour l'ensemble de leurs mandats, et 46% reçoivent une indemnité municipale inférieure au plafond légal.

Aussi, les élus sont nombreux à exprimer un fort sentiment de dévalorisation :

- 97% estiment que le mandat de maire doit être mieux reconnu par l'État ;
- 95% dénoncent une inflation des normes et de la charge administrative ;
- 80% demandent une revalorisation financière.

Malgré tout, le mandat reste perçu comme épanouissant : le niveau moyen de satisfaction atteint 7,3/10. Les maires trouvent dans la reconnaissance de leurs habitants un contrepoint symbolique à la faible reconnaissance institutionnelle : près de 70% se sentent soutenus par leurs administrés.

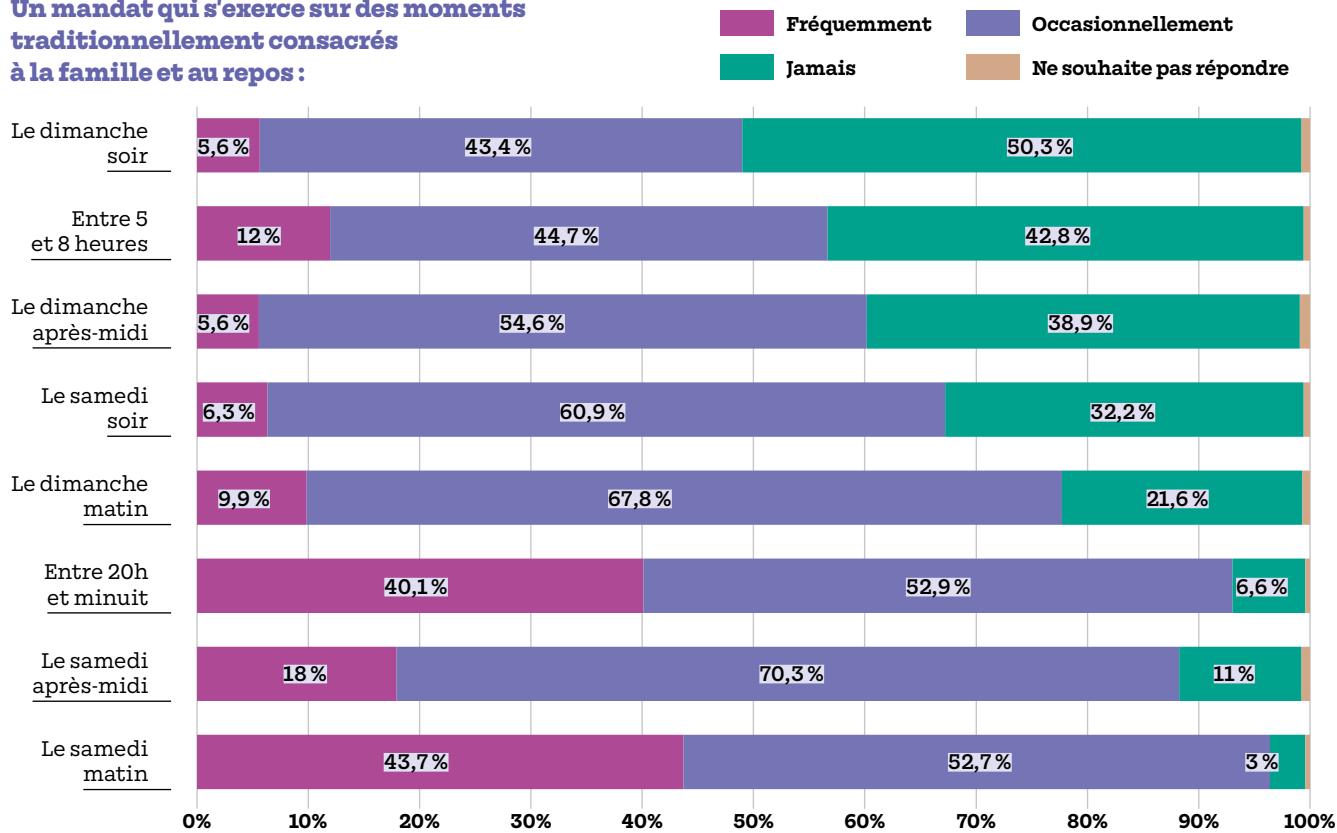
Une double vie professionnelle et municipale souvent conflictuelle

L'étude révèle que près de 40% des maires exercent une activité professionnelle en parallèle de leur mandat. Les profils sont variés : 35% fonctionnaires, 27% salariés du privé, 23% travailleurs indépendants ou chefs d'entreprise.

Les élus en activité cumulent en moyenne 32 heures de travail hebdomadaire avec plus de 20 heures de mandat. Cette situation donne lieu à de multiples frictions :

- 65% jugent plus difficile d'exercer correctement leur métier à cause de leur mandat ;

Un mandat qui s'exerce sur des moments traditionnellement consacrés à la famille et au repos :



- 80% doivent compenser leurs absences en travaillant davantage à d'autres moments ;
- plus de la moitié font l'objet de reproches dans leur environnement professionnel : absences répétées, sollicitations sur le temps de travail, usage de crédits d'heures ou d'autorisations d'absence.

Ces tensions coexistent avec une forte sous-utilisation des dispositifs légaux pourtant prévus pour les élus : 70% ne recourent jamais aux crédits d'heures et 60% jamais aux autorisations d'absence. Le statut de l'élu demeure méconnu ou difficilement mobilisable, en particulier dans les petites communes où la pression sociale et la proximité avec les employeurs sont fortes.

Malgré ces contraintes, l'impact du mandat sur la carrière professionnelle est jugé globalement neutre (note moyenne de 4,9/10), signe que les maires tendent à banaliser les difficultés liées au cumul.

La sphère familiale : soutien et tension à la fois

La majorité des maires répondants sont en couple (86%) et ont en moyenne deux enfants. Cette sphère familiale joue un rôle ambivalent : elle constitue à la fois un soutien essentiel et une source de reproches récurrents.

Le soutien conjugal est massif :

- 90% des élus se disent soutenus au quotidien par leur conjoint ;
- 84% bénéficient d'une aide pour les tâches domestiques ;
- 55% sont accompagnés lors d'événements publics.

Mais le mandat génère aussi de fortes tensions :

- 73% des élus reçoivent des reproches d'indisponibilité ;
- 67% pour des sollicitations pendant des moments familiaux ;
- 55% pour le fait de ramener du travail à la maison.

Malgré cela, l'impact global du mandat sur la vie familiale est jugé modéré (5/10), preuve d'une forme de normalisation de la surcharge d'engagement. Les familles endossent de fait une part importante du « coût caché » du mandat, en assumant la répartition des tâches et la continuité du quotidien.

Une passion civique sous tension

Ces résultats esquiscent un portrait à la fois admiratif et inquiet du maire rural : un élu profondément engagé, mais pris dans un enchevêtrement de rôles qui met à l'épreuve l'équilibre de sa vie personnelle.

Le plaisir d'agir pour la collectivité et la reconnaissance des habitants apparaissent comme les moteurs essentiels d'un engagement que ni le statut, ni la rémunération, ni la reconnaissance étatique ne suffisent à compenser. Mais la question reste ouverte : jusqu'où ce modèle de dévouement est-il soutenable ?

Les prolongements de l'étude –entretiens approfondis et analyses différencierées selon le sexe, l'âge et le statut professionnel– permettront d'approfondir cette interrogation. Une chose est sûre : derrière l'écharpe tricolore, la triple journée des maires symbolise à la fois la grandeur du service local et la fragilité de ses équilibres humains. ●

Municipales 2026

**Guide des usages du numérique
pour développer, optimiser
et protéger votre territoire.**



Téléchargez le guide.

orange™